

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction organisa-
tion ressources humaines.*

**DÉCISION N° 41600/DEF/DCCAT/ORH/PM/
RFM portant abrogation d'un texte.**

Du 29 septembre 2006.

NOR D E F T 0 6 5 2 1 7 7 S

Texte abrogé :

Instruction 998/DN/1/INT du 24 juin 1971 (BOC/
G, p. 176 ; BOEM 770) et son modificatif du
18 mars 1980 (BOC, p. 1050) relative à la for-
mation des intendants militaires de 3e classe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 770

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 4,
2007, texte 19.

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Instruction 998/DN/1/INT du 24 juin 1971 et son
modificatif du 18 mars 1980 (BOC, p. 1050) relative à
la formation des intendants militaires de 3e classe.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division, directeur central
du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale ; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 672 portant changement de dénomi-
nation du cercle mixte du 5^e groupe logistique du
commissariat de l'armée de terre à Essey-lès-
Nancy (Meurthe-et-Moselle).**

Du 16 octobre 2006.

NOR D E F T 0 6 5 2 3 9 6 A

Références :

Décret 81-732 du 29/07/1981, (BOC,
p.3902 ; BOEM 135, 620-5* et 707), modifié.
Décret 91-687 du 14/07/1991, (BOC, p.
2549 ; BOEM 510), modifié ;
Instruction 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11/
04/2001 ; (BOC, p.2921 ; BOEM 135)

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 135

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 4,
2007, texte 20.

Art. 1. Le cercle mixte du 5^e groupe logistique du
commissariat de l'armée de terre à Essey-lès-Nancy
(Meurthe-et-Moselle) prend l'appellation de cercle
mixte de Nancy du 3^e régiment d'hélicoptères de com-
bat d'Étain à compter du 1^{er} juillet 2006.

Art. 2. Le général commandant de la région terre
Nord-Est, des forces françaises et de l'élément civil
stationnés en Allemagne est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division, directeur central
du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.